



Assemblée générale

Distr. générale
18 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 165 de l'ordre du jour

Financement des activités découlant

de la résolution **1863 (2009)** du Conseil de sécurité

Exécution du budget d'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Vue d'ensemble	4
B. Exécution du budget	4
C. Activités d'appui de la Mission	9
D. Coopération entre les missions de la région	9
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	32
A. Ressources financières	32
B. Ressources financières du Centre régional de services d'Entebbe (Ouganda)	33
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	34
D. Évolution des dépenses mensuelles (1 ^{er} juillet 2012-30 juin 2013)	34
E. Autres recettes et ajustements	35
F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	35
IV. Analyse des écarts	36
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	40



Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et les objectifs du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie est mise en évidence dans plusieurs tableaux du cadre de budgétisation axé sur les résultats.

Pendant l'exercice considéré, un certain nombre de facteurs ont influé sur l'exécution du mandat du Bureau d'appui, notamment la persistance de l'insécurité, qui a gravement limité la capacité de mener à bien les activités qui étaient prévues dans les secteurs, notamment la construction des centres d'appui logistiques. Ce retard a eu des conséquences pour plusieurs catégories de services. En outre, l'Union africaine n'a pas procédé au déploiement prévu de 12 hélicoptères, ce qui a limité les opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et s'est traduit par une faible utilisation des ressources du Bureau d'appui dans plusieurs zones d'opérations.

Les dépenses du Bureau d'appui se sont élevées à 412,6 millions de dollars pendant l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'utilisation des ressources de 94,3 % (pendant l'exercice précédent, les dépenses s'étaient élevées à 287,8 millions de dollars, ce qui représentait un taux d'utilisation des ressources de 98,9 %).

Les dépenses au titre du personnel en tenue et les dépenses de fonctionnement ont été inférieures de 10,9 millions de dollars et 14,4 millions de dollars, respectivement, aux crédits ouverts; cette sous-utilisation a été en partie annulée par un dépassement des dépenses au titre du personnel civil égal à 1 million de dollars.

La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel en tenue, qui concerne surtout les contingents, est imputable à une réduction du plafond effectif par personne pour les rations fraîches et à une réduction des frais de voyage pour le déploiement, la rotation et le rapatriement qui tient à l'utilisation du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements plutôt qu'à celle de vols affrétés pour les déplacements dans la région, ainsi qu'au fait qu'une partie des voyages ont été effectués par la route et non par la voie aérienne. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par la réduction des dépenses liées aux transports aériens, par suite du non-déploiement des 12 hélicoptères qui avaient été autorisés, ainsi qu'aux services médicaux, le nombre d'évacuations et d'hospitalisations ayant été plus faible que prévu. Le dépassement des coûts au titre du personnel civil est surtout imputable au relèvement du barème des traitements nets du personnel recruté sur le plan national, adopté en novembre 2012 avec effet rétroactif à compter de juin 2012, et au fait que les agents des services généraux recrutés sur le plan national ont été recrutés à des classes plus élevées que celles qui étaient prévues au budget.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	104 224,7	93 301,4	10 923,3	10,5
Personnel civil	42 044,0	43 072,7	(1 028,7)	(2,4)
Dépenses opérationnelles	290 636,3	276 196,4	14 439,9	5,0
Total brut	436 905,0	412 570,5	24 334,5	5,6
Recettes provenant des contributions du personnel	3 350,8	3 771,5	(420,7)	(12,6)
Total net	433 554,2	408 799,0	24 755,2	5,7
Valeur des contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	436 905,0	412 570,5	24 334,5	5,6

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents militaires	17 181	17 067	0,7
Police de l'Union africaine	270	112	58,5
Unités de police constituées	280	245	12,5
Personnel recruté sur le plan international	223	194	13,0
Personnel recruté sur le plan national	152	122	19,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu du nombre de postes effectifs et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 4 avril 2012 ([A/66/685](#)), s'élevait en chiffres bruts à 438 267 300 dollars (434 906 000 dollars en chiffres nets). Il couvrait le déploiement de 17 181 militaires des contingents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), 270 agents de la police de l'Union africaine, 223 fonctionnaires internationaux et 152 fonctionnaires, dont 27 administrateurs, recrutés sur le plan national.

2. Dans son rapport du 1^{er} mai 2012, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 437 945 600 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 ([A/66/718/Add.19](#), par. 78).

3. Par sa résolution [66/280](#), l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 436 905 000 dollars (433 554 200 dollars en valeur nette) aux fins du fonctionnement du Bureau d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès de l'État Membre.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui à l'AMISOM dans sa résolution [1863 \(2009\)](#) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat applicable à l'exercice considéré est celui que le Conseil a défini dans ses résolutions [2010 \(2011\)](#), [2036 \(2012\)](#), [2073 \(2012\)](#) et [2093 \(2013\)](#).

5. Le Bureau d'appui a pour mandat de fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour aider les institutions fédérales de transition somaliennes à stabiliser le pays, faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et créer des conditions propices à la stabilisation, à la reconstruction et au développement durable en Somalie.

6. Dans le cadre de cet objectif général, le Bureau d'appui a contribué à un certain nombre de réalisations, au cours de l'exercice budgétaire, en exécutant les principaux produits exposés dans les tableaux ci-dessous.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2012/13, sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs et les indicateurs de succès prévus – mesure des progrès accomplis par rapport aux réalisations escomptées – et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

8. La période considérée s'est caractérisée par la consolidation des progrès réalisés par l'AMISOM au cours de l'année précédente et par le maintien sous contrôle de Mogadiscio et des principaux centres urbains du centre-sud de la Somalie, en

coordination avec les Forces nationales somaliennes. Dans sa résolution [2036 \(2012\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de renforcer le dispositif d'appui logistique à l'AMISOM dont l'effectif, composé de contingents et d'unités de police constituées, était porté à 17 731 agents en tenue au maximum. Le Conseil a également décidé, à titre exceptionnel et en raison du caractère inédit de la Mission, d'inclure dans le dispositif d'appui renforcé le remboursement du matériel appartenant aux contingents, notamment celui des éléments habilitants et des multiplicateurs de force.

9. Le soutien logistique à l'AMISOM a été assuré par le Bureau d'appui à Nairobi, en association avec la base d'appui de Mombasa (Kenya), ainsi que par l'intermédiaire de la base opérationnelle avancée de Mogadiscio et des centres d'appui situés dans les secteurs tenus par l'AMISOM en Somalie.

10. Plusieurs faits nouveaux importants ont influé sur les activités de l'AMISOM et de l'ONU en Somalie au cours de l'exercice considéré. La formation du Gouvernement fédéral somalien en septembre 2012 a marqué la fin de la période de transition politique, qui a duré huit ans, et ouvert une nouvelle période, dite « intérimaire » (2012-2016), au cours de laquelle les nouvelles institutions fédérales devaient parachever la constitution et préparer des élections nationales. Parallèlement à cette évolution politique, la sécurité s'est améliorée dans le pays, l'AMISOM ayant repris des secteurs précédemment contrôlés par Al-Chabab. L'ONU, par l'intermédiaire du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, établi en 1995, a suivi de près et appuyé ces progrès. En outre, un examen stratégique complet du dispositif et des activités de l'ONU en Somalie a été effectué en décembre 2012. Sur la base des résultats de cet examen, le Secrétaire général a demandé la création d'une nouvelle mission des Nations Unies en Somalie, dont le siège serait à Mogadiscio et dont le mandat serait renforcé. Le 2 mai 2013, dans sa résolution [2102 \(2013\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de créer, au plus tard le 3 juin 2013, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et demandé que la nouvelle mission soit structurellement intégrée le 1^{er} janvier 2014 au plus tard.

11. Les principales priorités pour l'exercice 2012/13 ont concerné l'intensification et le renforcement des services assurés à l'AMISOM, conformément au mandat révisé du Bureau d'appui, qui prévoyait un élargissement du champ d'action géographique, l'appui à une force sensiblement augmentée et le renforcement du dispositif d'appui logistique, incluant le remboursement du matériel détenu par les contingents. Précédemment, les opérations étaient axées sur la ville de Mogadiscio, dont le grand port maritime et l'aéroport permettaient à l'UNSOA de fournir de manière efficiente un appui réel en dépit de moyens limités. Pour les secteurs nouvellement établis, il fallait trouver des solutions logistiques d'une ampleur et d'une portée différentes, compte tenu des capacités des forces déployées sur place et du manque d'infrastructure hors de la capitale. Le concept stratégique des opérations d'appui s'est fondé sur la mise en place de postes de commandement de secteur dans chacun des trois nouveaux secteurs à l'extérieur de Mogadiscio. Les postes de commandement de secteur devaient accueillir 300 membres du personnel et constituer des centres d'appui logistique disposant de rations, de carburant, d'eau, de fournitures générales, d'articles nécessaires à la gestion des installations et d'installations d'entretien et d'entrepôt, ainsi que de matériel d'appui technique et de matériel pour l'approvisionnement en électricité, les communications et l'informatique, les services aériens, le contrôle des mouvements et les services médicaux.

12. Si l'évolution politique générale du pays a été favorable, la capacité de la Mission de mener à bien ses activités prévues dans les secteurs est restée gravement limitée. En ce qui concerne les travaux de construction, ses activités ont été entravées par des problèmes de sécurité, l'AMISOM ayant continué de se heurter à une opposition armée dans des zones situées autour des centres d'appui de secteur qui étaient prévus, ou n'a pas été en mesure de sécuriser pleinement les principales voies de ravitaillement, ce qui a retardé la livraison des matériaux nécessaires, notamment les installations préfabriquées. En outre, l'AMISOM et le Bureau d'appui n'ont pas toujours été en mesure d'obtenir les terrains nécessaires pour commencer les travaux. Par ailleurs, l'Union africaine et l'AMISOM n'ont pas pu déployer les hélicoptères qui devaient l'être, ce qui s'est traduit par une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des opérations aériennes.

13. Le programme de construction du Bureau d'appui a essentiellement porté sur la construction de camps pour les unités de police et de centres de secteur, ainsi que sur l'achèvement de la construction du camp du secteur 1 (Mogadiscio) pour le personnel militaire et civil. La construction des centres de secteur a été retardée par les problèmes de sécurité et par la difficulté d'acheminer le matériel et les moyens vers les emplacements sélectionnés. Il était prévu que les centres de secteur de Baidoa et Beledweyne deviennent opérationnels au premier trimestre de 2014 et que celui de Kismayo le devienne dans les six mois de la prise de ce lieu, une fois les opérations militaires terminées. La construction du quartier général permanent de l'AMISOM est achevée et il est prévu de mettre en place des installations supplémentaires au cours du prochain exercice. La construction de locaux supplémentaires pour le Bureau d'appui et la MANUSOM a permis de commencer à déployer du personnel supplémentaire à l'appui des opérations plus complexes découlant de la création de la MANUSOM et du déploiement d'éléments supplémentaires de l'AMISOM à Mogadiscio et dans les secteurs. Le Bureau d'appui a commencé la construction d'installations aériennes à la base aérienne de Baledogle et achevé celle du centre aérien de l'aéroport international de Mogadiscio. L'exploitation et l'entretien d'installations de l'AMISOM, de la MANUSOM, du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et du Bureau d'appui ont commencé à Nairobi, Mogadiscio, Mombasa, Hargeysa et Garowe.

14. Conformément aux plans stratégiques et opérationnels définis pour l'exercice considéré, Mogadiscio et Kismayo ont été les principaux points d'entrée en Somalie utilisés par le Bureau d'appui pour les marchandises, tandis que les déploiements et la relève des contingents ont en grande partie été effectués par Mogadiscio. Durant l'exercice considéré, le Bureau d'appui a assuré la relève, le déploiement et le rapatriement de 25 272 militaires et envoyé à Mogadiscio 23 navires chargés de marchandises d'une valeur de 349,3 millions de dollars. Il a géré la réalisation de 1 508 heures de vol, pour le transport de passagers, de patients et de marchandises en Somalie, au Kenya et ailleurs en Afrique.

15. Par sa résolution [2036 \(2012\)](#), le Conseil de sécurité a autorisé, pour la première fois, le remboursement des dépenses au titre des moyens de transport aérien de l'AMISOM dans le cadre du mandat du Bureau d'appui. En conséquence, l'AMISOM prévoyait de déployer 12 hélicoptères dans la zone de la mission au cours de la période considérée. Le déploiement des hélicoptères militaires a été interrompu après l'accident, au Kenya, de trois appareils MI-24 en route vers la Somalie. En outre, des négociations concernant les dispositions de la lettre d'attribution conclue avec un pays fournissant des contingents étaient en cours à la

fin de la période considérée. Au cours de la période, quatre hélicoptères commerciaux (2 MI-8MTV et 2 BK-117) ont été déployés à l'appui des activités du Bureau d'appui et deux avions (DHC-8 et ATR-72) ont été déployés à l'appui des déplacements vers la Somalie et à l'intérieur de celle-ci.

16. Le contrat clefs en main concernant la fourniture de rations alimentaires est entré en vigueur en septembre 2012, le fournisseur opérant dans un premier temps à Mogadiscio. Le contrat initial ne concernant que le secteur 1, une modification de l'accord était en cours de négociation, à la fin de l'exercice considéré, pour que la fourniture des rations soit assurée dans le centre-sud de la Somalie. En résumé, des rations alimentaires, comprenant des produits déshydratés, en boîte, frais, réfrigérés et congelés, ont été livrées à l'intention du personnel de l'AMISOM. Le Bureau d'appui a cessé d'offrir du charbon à l'AMISOM en mars 2013.

17. L'appui à l'AMISOM en matière d'informatique et de communications a surtout consisté à renforcer les structures existantes et à étendre les services afin d'assurer un service sans interruption dans la capitale ainsi que dans les secteurs 2, 3 et 4. Les activités menées à cet effet ont inclus la mise en place d'un réseau central en fibre optique desservant en partie Mogadiscio, le déploiement et l'installation de matériel dans les secteurs pour y assurer l'accès aux services indispensables de téléphonie et d'Internet et l'installation de systèmes radio à commutation automatique de canaux dans les véhicules blindés.

18. Un appui médical a continué d'être assuré sous la forme de services d'évacuation et d'accès à des services hospitaliers de niveaux III et IV dans la région. L'AMISOM s'est elle-même chargée des centres médicaux de niveaux I et II. Par suite de l'évolution de la nature des affrontements, devenus moins symétriques, et de la consolidation des zones tenues par l'AMISOM et les forces gouvernementales, le niveau des pertes et celui des services qui en découlent a été sensiblement inférieur aux prévisions, ainsi qu'au niveau enregistré pendant les exercices précédents. En tout, 208 membres du personnel de l'AMISOM ont été évacués de Somalie et traités dans des centres hospitaliers de niveaux III ou IV. Le dispositif de secours d'urgence de l'ONU, situé dans la zone protégée de l'AMISOM à l'aéroport international de Mogadiscio, a commencé ses opérations, assurées par une entreprise privée, en mars 2013.

19. Comme suite à l'adoption de la résolution [2036 \(2012\)](#) du Conseil de sécurité en février 2012, le Bureau d'appui a immédiatement engagé le processus d'acquisition de moyens de transport terrestre pour faire en sorte que la force reste mobile et que l'appui logistique puisse être assuré dans les secteurs nouvellement établis. En 2012/13, des véhicules et du matériel d'atelier ont été achetés et une partie de ces éléments a été livrée à la Somalie. En raison du retard pris dans l'établissement des centres de secteur, tous les ateliers d'entretien et de réparation n'ont pu être mis en place au cours de la période considérée.

20. Le Bureau d'appui a continué d'avoir recours à des tierces parties pour la fourniture à l'AMISOM de l'ensemble de l'appui stratégique en matière d'information et de communication. Le contrat en cours, qui a entamé sa seconde et dernière année en mai 2013, couvrira les besoins d'appui découlant de l'élargissement du mandat de l'AMISOM. En outre, le centre des activités d'appui aux services d'information s'est déplacé de Nairobi à Mogadiscio, et des capacités dans ce domaine ont été déployées à Baidoa, Beledweyne et Kismayo. Pour s'assurer qu'un nouveau contrat concernant l'appui stratégique aux services de

communication sera en place d'ici à mai 2014, le Bureau d'appui a entamé une nouvelle procédure d'appels d'offres. Radio Bar Kulan, constituée en fondation à but non lucratif, a poursuivi ses activités en Somalie dans le cadre d'un mémorandum d'accord conclu avec le Bureau d'appui, et a étendu ses capacités de diffusion en modulation de fréquence à Kismayo et Dhusamarrab.

21. Les capacités de l'AMISOM ont continué d'être renforcées comme il était prescrit dans des domaines tels que les technologies de l'information et des communications, les opérations aériennes, le contrôle des mouvements, la formation des officiers d'état-major, les opérations logistiques, la gestion du matériel, les services d'approvisionnement, la restauration, les transports et les services médicaux, l'objectif étant de faire en sorte que les ressources apportées par l'ONU et les donateurs soient utilisées à bon escient. Le Bureau d'appui a assuré la formation de 2 233 membres du personnel de l'AMISOM au cours de l'exercice considéré. Deux cent quarante-quatre membres du personnel civil du Bureau d'appui ont par ailleurs reçu une formation dans le domaine du renforcement des capacités.

22. Le Bureau d'appui a procédé à des vérifications trimestrielles du matériel appartenant aux contingents de tous les pays fournisseurs de contingents ou d'unités de police constituées. En moyenne, 94 % du matériel détenu par les contingents a été inspecté au cours de l'exercice considéré. L'inspection du matériel restant a été différée en raison des conditions de sécurité sur le terrain, les éléments en question se trouvant dans des emplacements tactiques situés en première ligne.

23. Deux facteurs externes majeurs ont empêché la pleine exécution du mandat du Bureau d'appui en 2012/13. Premièrement, l'insécurité persistante a ralenti les travaux de construction prévus des centres d'appui logistique dans les secteurs. Ce retard a eu des conséquences pour les services assurés dans nombre de domaines, notamment le génie, les technologies de l'information et des communications et les transports. En ce qui concerne le génie, les projets ont surtout accusé les conséquences des problèmes de sécurité persistants et des restrictions qui en découlent pour la circulation dans Mogadiscio et entre les secteurs. Les principales voies d'acheminement du matériel vers les sites des centres de secteur n'étaient pas ouvertes ou n'ont pu être utilisées que de façon très limitée, ce qui a retardé le transport du matériel et des moyens et ralenti les progrès des travaux.

24. Deuxièmement, l'Union africaine n'a pas été en mesure de déployer les 12 hélicoptères qu'il était prévu d'utiliser au cours de l'exercice. L'absence de ces moyens a limité les opérations de l'AMISOM et a entraîné une sous-utilisation des ressources du Bureau d'appui.

25. Le taux effectif moyen de vacance de postes du personnel civil s'est établi à 15,7 % du nombre de postes autorisé pour l'exercice considéré, ce qui représente une augmentation par rapport au taux de 14,6 % enregistré à l'exercice 2011/12, due principalement à l'augmentation du nombre de postes autorisés. Le taux de vacance de postes effectif moyen a été inférieur aux prévisions budgétaires en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international (s'établissant à 13,0 % alors que le taux prévu était de 19,7 %) et les administrateurs recrutés sur le plan national (s'établissant à 25,9 %, contre un taux prévu de 29,6 %) mais il leur a été supérieur dans le cas des agents des services généraux recrutés sur le plan national (s'établissant à 18,4 % contre un taux prévu de 15,2 %). Le recrutement de cette dernière catégorie de personnel a été ralenti par l'installation de la mission en

Somalie, qui a nécessité l'établissement de fichiers de nationaux somaliens se portant candidats aux postes considérés.

C. Activités d'appui de la Mission

26. Le Bureau d'appui a continué d'appliquer sa stratégie initiale consistant à apporter un appui à l'AMISOM en utilisant à cet effet à la fois ses compétences techniques internes et des services externes assurés par des entités commerciales tierces, ainsi qu'en renforçant et en utilisant les capacités propres de l'AMISOM. Il a poursuivi avec l'AMISOM et des entreprises extérieures divers partenariats où chaque partie a apporté les ressources nécessaires pour l'exécution de certaines tâches. Ces partenariats ont permis au Bureau d'appui d'opérer plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en ressources humaines et d'autres coûts et de donner à l'AMISOM les moyens de maîtriser ses opérations d'appui; ils ont également facilité les efforts de renforcement des capacités de l'AMISOM.

27. Le Bureau d'appui s'est livré chaque trimestre à un examen formel de son mandat et de l'exécution du budget aux fins de contrôler et d'analyser celle-ci et d'ajuster les prévisions en tant que de besoin. Par exemple, le plan des opérations pour 2013/13 a été modifié compte tenu de la sous-utilisation des dépenses qui étaient prévues au titre des transports aériens et des services médicaux et le Bureau d'appui a apporté en conséquence les moyens et les fournitures qui étaient nécessaires d'urgence à l'appui de l'AMISOM.

D. Coopération entre les missions de la région

28. Le Bureau d'appui a continué de prêter un appui administratif et logistique au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) et à son successeur, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général sur la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée. Il a également continué de coopérer et de se concerter avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (BNUUA), tout particulièrement en ce qui concerne les questions stratégiques dont se préoccupe la Commission de l'Union africaine.

29. Le Bureau d'appui a continué de coopérer avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et a utilisé celui-ci pour la formation de son personnel et de celui de l'AMISOM. Le Centre s'est chargé de l'hébergement, des repas et de l'appui logistique pour le personnel du Bureau d'appui qui a participé aux séances de formation. Le Bureau d'appui a en outre continué de coopérer avec le Bureau régional chargé des achats pour assurer la formation de fonctionnaires dans des domaines concernant les achats. Il a également continué de coopérer avec le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), tout particulièrement en ce qui concerne la formation avant déploiement du personnel de l'AMISOM.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

30. Pour renforcer le partenariat et pour assurer la planification et la coordination conjointes de l'appui logistique à l'AMISOM, le Bureau d'appui a continué de tenir des réunions périodiques, dans le cadre de l'Équipe spéciale, avec l'AMISOM. Les deux missions ont également tenu des réunions, au niveau de leurs hauts responsables, afin de définir des orientations stratégiques sur des questions concernant l'exécution de leurs mandats. Des réunions ont également été tenues par visioconférence ou téléconférence avec des représentants de l'Union africaine, du BNUUA et de l'AMISOM (à Nairobi et à Mogadiscio) afin de coordonner l'appui à l'AMISOM.

31. L'AMISOM et le Bureau d'appui ont organisé un atelier en vue d'examiner les responsabilités imparties aux deux entités par la résolution 2093 (2013) du Conseil de sécurité. Une délégation du Bureau d'appui a également participé à la troisième conférence organisée sur le thème des leçons tirées de l'expérience à l'intention des pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM, qui s'est tenue à Kampala, ainsi qu'à des réunions consacrées à l'examen stratégique de l'ONU.

32. Le Directeur du Bureau d'appui a tenu de fréquentes consultations avec le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, le commandant de la force de l'AMISOM, les pays fournisseurs de contingents et de forces de police et l'Union africaine. À cet égard, il s'est souvent rendu à Addis-Abeba pour y tenir des consultations avec des représentants de la Commission de l'Union africaine, des pays fournisseurs de contingents et de forces de police et du Gouvernement éthiopien, et il est également intervenu à des réunions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Comité de coordination des opérations militaires. Il s'est aussi rendu au Burundi, au Nigéria, en Sierra Leone et en Ouganda pour y tenir des consultations avec les représentants des gouvernements sur le dispositif d'appui logistique à l'AMISOM. Il a en outre tenu avec le Président somalien des réunions consacrées à l'appui de l'ONU à l'AMISOM.

33. Le Directeur du Bureau d'appui a également continué de participer à des rencontres internationales sur la Somalie, notamment à la réunion du Groupe de contact international sur la Somalie qui s'est tenue à Rome, ainsi qu'à la Conférence sur la Somalie et à la réunion de l'AMISOM avec la diaspora somalienne, qui se sont tenues à Londres. Le Bureau d'appui a par ailleurs continué de participer aux réunions périodiques de l'équipe de pays des Nations Unies pour la Somalie.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique

34. L'appui apporté par le Bureau d'appui visait à fournir des services logistiques, administratifs et techniques efficaces et efficients aux militaires de l'AMISOM, aux policiers de l'Union africaine et au personnel du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie. En exécution de son mandat, l'UNSOA a assuré diverses fonctions d'appui, notamment : des services administratifs; l'entretien et la construction de locaux à usage de bureaux et de logements; des soins de santé; la mise en place et l'entretien d'une infrastructure informatique et télématique; des opérations de transport aérien, maritime et terrestre; des opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement; et des services de sécurité.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience du dispositif d'appui logistique fourni par l'ONU à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Achèvement de la construction d'un camp en dur pouvant accueillir 6 800 agents en tenue de l'AMISOM (2011/12 : 80 %; 2012/13 : 95 %)

Objectif atteint. Au 30 juin 2013, 95 % de la construction d'un camp en dur pouvant accueillir 6 800 agents en tenue de l'AMISOM à Mogadiscio étaient terminés. Les travaux devaient s'achever durant la période 2013/14.

1.1.2 Construction de 3 centres d'appui de secteur pour 300 militaires et civils chacun à Baidoa, Beledweyne et Kismayo (2012/13 : 50 %)

Au cours de l'exercice 2012/13, 20 % du centre d'appui de secteur de Baidoa avaient été construits, le noyau interne et les installations préfabriquées étant en place. La construction du centre de Kismayo a été interrompue par la détérioration des conditions politiques et sécuritaires dans le secteur 2, mais devrait reprendre au cours de l'exercice 2013/14. La construction du centre d'appui de Beledweyne a pris du retard en raison de la prolongation des négociations avec le Gouvernement sur la sécurisation du site choisi.

1.1.3 Réduction de l'écart entre les vérifications physiques et les registres de biens durables (2011/12 : 98 %; 2012/13 : 99 %)

94 % des écarts ont été élucidés après vérification du matériel. L'enquête concernant le matériel restant se poursuit, en étroite coordination avec l'AMISOM, car les articles concernés se trouvent pour la plupart dans des positions avancées de l'AMISOM, difficiles d'accès en raison des conditions de sécurité régnant dans le théâtre d'opérations.

1.1.4 Réduction de la valeur d'inventaire des articles conservés en stock pendant plus de 12 mois (2011/12 : 30 %; 2012/13 : 25 %)

Objectif non atteint. Au 30 juin 2013, 39 % des articles avaient été conservés en stock pendant plus de 12 mois. Ce chiffre s'explique essentiellement par les retards encourus dans la construction des centres d'appui de secteur (pour lesquels il a fallu conserver en stock plus longtemps que prévu des articles achetés au cours des périodes précédentes) et par les exigences opérationnelles de l'AMISOM, qui a eu besoin de stocks appropriés lors de l'extension de ses opérations dans le centre-sud de la Somalie).

1.1.5 Réduction du délai entre l'approbation des demandes d'achat et la conclusion des contrats (2011/12 : 90 jours dans 90 % des cas; 2012/13 : 60 jours dans 90 % des cas)

Le délai réel s'est établi à 90 jours dans 74 % des cas. L'UNSOA s'était fixé un objectif plus ambitieux que la norme pour l'exercice 2012/13. Cet objectif n'a pas été pleinement atteint en raison de la complexité présentée par la mise au point de contrats appropriés dans les secteurs et dans le centre-sud de la Somalie.

1.1.6 Augmentation de la disponibilité opérationnelle des biens détenus par l'AMISOM et l'UNSOA sur le théâtre des opérations grâce à l'engagement d'une entreprise d'entretien extérieure (2011/12 : 90 %; 2012/13 : 91 %)

Objectif atteint. L'entreprise extérieure a réparé et entretenu 2 877 articles de matériel essentiel de l'AMISOM et de l'UNSOA (véhicules, véhicules blindés de transport de troupes, bateaux et groupes électrogènes). Ces activités ont joué un rôle important dans le renforcement de la disponibilité opérationnelle car les commandes passées à l'entreprise extérieure ont porté sur des services que

	l'AMISOM n'est pas en mesure de fournir. Le nombre de bons d'intervention exécutés a augmenté, passant de 22 000 heures de travail en 2011/12 à 24 012 en 2012/13, ce qui a permis d'assurer une disponibilité opérationnelle des biens en stock s'établissant à 91 % pendant l'exercice considéré.
1.1.7 Augmentation du taux d'utilisation des sièges pour les vols de passagers réguliers (2012/13 : 70 %)	Objectif atteint. Le taux d'utilisation des sièges s'est établi à 85 % au cours de l'exercice.
1.1.8 Réduction du coût des évacuations sanitaires aériennes grâce à une meilleure gestion de l'utilisation des aéronefs (2011/12 : 10 % de réduction; 2012/13 : 5 % de réduction)	L'UNSOA a continué de confier les évacuations sanitaires à des entreprises extérieures, en tenant compte des exigences liées à une gestion efficace de l'utilisation des aéronefs et à l'optimisation de la flotte pour la fourniture de ces services. Le Bureau a ainsi pu continuer à faire baisser le coût moyen de chaque vol au cours de la période considérée.
1.1.9 Réduction du nombre d'agents de l'AMISOM victimes de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés dans tous les secteurs opérationnels (2010/11 : 4 morts; 2011/12 : 4 morts; 2012/13 : aucun mort)	Malgré l'élimination de 81 engins explosifs improvisés et de 5 192 munitions non explosées, quatre des décès à déplorer au cours de l'exercice considéré étaient imputables à des engins explosifs improvisés

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :		Observations
	oui/non		
	ou nombre		

Amélioration des services

Application d'un système de ratios relatifs aux stocks et d'une stratégie de distribution des marchandises selon la méthode du premier entré, premier sorti pour réduire au minimum le niveau des stocks, élaborer des plans d'achat reposant sur les taux de consommation et les stocks effectifs, et améliorer la gestion des actifs excédentaires	Oui	L'UNSOA a appliqué un niveau de stocks minima et maxima basés sur la demande, les délais et les niveaux de service afin de réduire le coût et d'améliorer la gestion des surplus.
Installation et fonctionnement de systèmes électroniques perfectionnés de suivi et de contrôle du carburant à tous les points de réception et de distribution	Oui	Des systèmes électroniques perfectionnés de suivi et de contrôle du carburant ont été installés et utilisés à tous les points de réception et de distribution.
Application du système CarLog pour contrôler l'usage des véhicules appartenant à l'ONU et des excès de vitesse	Oui	Le système CarLog a été mis en application au Kenya, et son application à la Somalie est en cours.
Amélioration des services de réparation et d'entretien du matériel de l'AMISOM, grâce au recours à une entreprise pour assurer la gestion et la formation, et fournir les installations et des services de réparation spécialisés, l'objectif étant de renforcer la disponibilité opérationnelle de l'AMISOM et sa capacité d'assurer elle-même l'entretien préventif et la réparation de son matériel	Oui	L'entreprise extérieure a réparé et entretenu 2 877 articles de matériel essentiel de l'AMISOM (véhicules, véhicules blindés de transport de troupes, bateaux et groupes électrogènes). Ces activités ont joué un rôle important dans le renforcement de la disponibilité opérationnelle car les commandes passées à l'entreprise extérieure ont porté sur

des services que l'AMISOM n'est pas en mesure de fournir. Le nombre de bons d'intervention exécutés a augmenté, passant de 22 000 heures en 2011/12 à 24 012 heures en 2012/13. 10 sessions de formation ont eu lieu au bénéfice de 122 participants.

Personnel militaire et de police

Services de déploiement, de relève et de rapatriement nécessaires à l'AMISOM pour un effectif total de 17 731 agents en tenue

25 272 Militaires de l'AMISOM ont été déployés, relevés ou rapatriés. L'effectif moyen des contingents déployés au cours de l'exercice était de 17 067 agents en tenue.

Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant aux contingents correspondant à un effectif de 17 461 agents en tenue, conformément à la politique de l'ONU

Oui Des vérifications, contrôles et inspections du matériel appartenant aux contingents ont eu lieu tous les trois mois au cours de l'exercice considéré pour un effectif moyen de 17 312 agents en tenue, conformément à la politique de l'ONU. En moyenne, 94 % du matériel appartenant aux contingents ont fait l'objet d'une inspection au cours de la période considérée. Il a fallu remettre à plus tard l'inspection du reste du matériel appartenant aux contingents en raison de l'insécurité dans le théâtre d'opérations, ce matériel se trouvant dans des emplacements tactiques du front.

Stockage et fourniture de rations fraîches pour l'effectif total de 17 461 agents en tenue de l'AMISOM

16 249 Membres du personnel de l'AMISOM déployés en Somalie (moyenne mensuelle) ont bénéficié de la distribution de denrées alimentaires (déshydratées, en boîte, fraîches, réfrigérées et congelées). Ce chiffre est moins élevé que prévu en raison du temps passé par les soldats en dehors de la Somalie pour des raisons de santé, de formation, d'opérations tactiques, etc.

Stockage de 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille pour l'effectif total de 17 731 agents en tenue de l'AMISOM

16 249 Hommes de l'AMISOM déployés en Somalie ont reçu 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille. Ce chiffre est moins élevé que prévu en raison du temps passé par les soldats en dehors de la Somalie pour des raisons de santé, de formation, d'opérations tactiques, etc.

Personnel civil

Administration d'un effectif moyen de 375 membres du personnel civil, dont 223 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 152 sur le plan national

316 Administration, pendant la période considérée, d'un effectif moyen de 316 membres du personnel civil (avec un pic à 334 à la fin du mois de juin 2013), dont 194 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 122 sur le plan national

Dispositifs de coordination et de responsabilité

Inspection et comptabilisation de 100 % du matériel appartenant à l'ONU

Oui Inspection et comptabilisation par le Bureau d'appui de 100 % du matériel appartenant à l'ONU

Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM

Oui 100 % du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM a été vérifié et comptabilisé.

Examen semestriel de l'évaluation des risques effectuée par l'UNSOA et mise à jour de l'inventaire des risques opérationnels en collaboration avec le bureau de l'auditeur résident

Non Le dernier examen et la dernière mise à jour de l'inventaire des risques ont été effectués en mars 2011. Compte tenu du changement dans le fonctionnement du dispositif de soutien logistique, l'évaluation des risques a été menée au niveau de chaque projet plutôt que dans sa globalité. Les différents outils et méthodes de gestion des risques ont été utilisés à l'appui de la gestion de projets en vue d'évaluer les principaux risques, leur probabilité et leur incidence, et de prévoir des stratégies d'atténuation de leurs effets ainsi qu'un plan de secours.

Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM par l'ONU, y compris les mécanismes financés au moyen de contributions statutaires et volontaires et les mécanismes bilatéraux, grâce à des réunions hebdomadaires avec les donateurs bilatéraux

Oui Compte tenu du fonctionnement du dispositif de soutien logistique et des exigences opérationnelles, des réunions ont été organisées deux fois par mois avec les partenaires bilatéraux en vue d'évoquer le dispositif de soutien de l'ONU à l'AMISOM. De telles réunions ont aussi eu lieu avec des représentants de la Banque africaine de développement et des pays suivants : Australie, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Suède et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Coordination du fonctionnement du dispositif d'appui logistique de l'ONU, grâce à des réunions hebdomadaires avec l'AMISOM

Oui 11 réunions programmées de l'équipe spéciale de l'AMISOM et du Bureau d'appui ont eu lieu pendant la période considérée. Cinq réunions communes AMISOM-UNSOA entre les hauts responsables de la mission, 3 vidéoconférences et un séminaire ont également eu lieu.

Le Directeur de l'UNSOA a tenu des réunions avec de hauts responsables de la Commission de l'Union africaine, de la Somalie et des pays fournisseurs de contingents; il a participé à la réunion du Groupe de contact international sur la Somalie; il a tenu des consultations avec des responsables gouvernementaux du Nigéria et de Sierra Leone sur le fonctionnement du dispositif d'appui de l'AMISOM; il a assisté à la conférence sur la Somalie et aux réunions de l'AMISOM avec la diaspora; il s'est entretenu avec le Président de la Somalie; et il a continué

Installations et infrastructure

Exploitation et entretien de 16 installations à Mogadiscio (4 grands camps militaires et 7 camps militaires pouvant accueillir jusqu'à 6 800 agents en tenue; le quartier général de l'AMISOM; un hôpital de niveau II; l'installation de l'UNSOA à Mogadiscio; et 2 installations de gestion des déchets à Mogadiscio); de 3 installations à Nairobi et de la base de soutien de Mombasa

Fourniture de services d'exploitation de camps pour tous les camps et installations (collecte et élimination des déchets, prévention des incendies et lutte anti-incendie, services de nettoyage, services de blanchissage, entretien des ateliers et de l'équipement, entretien des bâtiments et des installations, lutte phytosanitaire et antivectorielle)

Construction d'un camp pouvant accueillir jusqu'à 270 agents en tenue et comprenant l'ensemble des infrastructures, installations de sécurité et services prévus par les normes de l'ONU; construction de 3 postes de commandement de secteur

Construction d'une plateforme à l'aéroport de Mogadiscio, comprenant une voie de circulation, une aire de stationnement pour aéronefs, des installations d'entretien d'aéronefs et des logements; construction de 6 héliports dans le centre-sud de la Somalie

d'assurer la coordination avec le Représentant spécial et le quartier général de l'AMISOM, et de les consulter étroitement.

15 Installations ont été exploitées et entretenues à Mogadiscio, notamment le quartier général de l'AMISOM, les camps de police de l'AMISOM, le centre de conférence, le terminal de contrôle des mouvements, le terminal aérien, le centre de formation, la base logistique, un hôpital de niveau II de l'UNSOA et un autre de l'AMISOM, le camp de l'UNSOA, le camp du Centre d'opérations conjoint et 2 installations de gestion des déchets à Mogadiscio. En outre, la Base d'appui de Mombasa et 2 installations de Nairobi ont été exploitées et entretenues après que les opérations d'appui au centre de radiodiffusion du Kenya ont cessé, suite à son transfert à Mogadiscio.

Oui Des contrats de transition ont été signés pour les services de nettoyage, l'entretien des camps, l'entretien des ateliers et de l'équipement et l'entretien des bâtiments et des installations, en attendant les contrats à long terme. Les services d'exploitation de camps fournis à l'ensemble des camps et installations ont été les suivants : collecte et élimination des déchets, prévention des incendies et lutte anti-incendie, services de nettoyage, services de blanchissage, entretien des ateliers et de l'équipement, entretien des bâtiments et des installations, lutte phytosanitaire et antivectorielle.

Non Le camp de la Police des Nations Unies a été transféré au camp du Stade. Les installations et infrastructures destinées aux agents en tenue ont toutes été construites. La construction des postes de commandement de secteur n'est pas tout à fait terminée à cause des opérations militaires en cours, des problèmes de sécurité, et du fait que les routes d'accès aux sites concernés sont impraticables.

Non Il a finalement été décidé de construire la plateforme de Mogadiscio à Baledogle. La disposition du camp a été définie en fonction des installations existantes sur le site. Le contrat pour la construction des installations d'entretien des aéronefs a été attribué et le prestataire était en cours de mobilisation à la fin de l'exercice

	considéré. Les héliports n'ont pas été construits car il était impossible d'accéder aux sites et que des problèmes ont été rencontrés au niveau de la procédure d'achat.
Fourniture d'un appui technique à 30 positions tactiques et avancées dans tout Mogadiscio et à 50 positions tactiques dans le centre-sud de la Somalie pour le forage de 14 puits pour l'approvisionnement en eau; la construction d'installations de stockage d'eau potable d'une capacité de 500 000 litres à Mogadiscio et dans le centre-sud de la Somalie; la fourniture d'électricité et la fourniture de matériel pour la défense des périmètres destinées aux opérations tactiques et de défense des camps	Oui Un appui technique a été apporté à 100 positions tactiques et avancées de l'AMISOM; 12 nouveaux puits ont été creusés à Marka, Afgooye, Al Jazeera, Baidoa, Beledweyne, Kismayo et Mogadiscio. Des installations de stockage d'eau ont été construites, pour une capacité totale d'environ 400 000 litres (et non 500 000 comme prévu) car les besoins étaient inférieurs aux prévisions.
Entretien et réparation de l'infrastructure portuaire de Mogadiscio et, à terme, de Kismayo	Non L'infrastructure portuaire de Mogadiscio n'a pas été réparée faute de ressources et de savoir-faire, et pour des questions de sécurité. Il n'a pas été possible d'accéder au site de Kismayo à cause de la situation politique et des conditions de sécurité difficiles.
Exploitation et maintenance de stations d'épuration de l'eau (23 appartenant à l'ONU et 14 aux contingents) sur 10 sites, ainsi que de 24 puits et systèmes d'approvisionnement et de distribution d'eau à Mogadiscio	Non Exploitation et maintenance de 17 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU et de 6 appartenant aux contingents, ainsi que de 26 puits. Huit stations d'épuration de l'eau appartenant aux contingents ont été mises hors service car elles avaient subi des dommages considérables. La consolidation des stations d'épuration de l'AMISOM a entraîné une réduction des dépenses prévues au titre des équipements appartenant aux contingents.
Exploitation et entretien de groupes électrogènes (380 appartenant à l'ONU et 100 aux contingents) répartis sur 40 sites	Oui Exploitation et entretien de 377 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 100 appartenant aux contingents répartis sur 90 sites. 221 groupes électrogènes appartenant à l'ONU étaient en fonctionnement et le reste en stock.
Entretien et remise en état de 4 installations aéroportuaires sur 4 sites, et de l'installation portuaire de Mogadiscio	Non Les pistes de l'aéroport de Mogadiscio et les voies de circulation de Baidoa ont été réparées. Les pistes des aéroports de Beledweyne et Kismayo n'étaient pas accessibles, si bien que les travaux de réparation n'ont pas pu y être effectués. Une réunion avec les organismes de développement concernant la remise en état complète des installations aéroportuaires a été prévue pour le prochain exercice.

Système d'information géographique

Mise au point, sous forme planimétrique et tridimensionnelle, de 83 produits géospatiaux sur le Grand Mogadiscio et le centre-sud de la Somalie destinés à faciliter la planification et le fonctionnement de l'AMISOM et de l'UNSOA

Fourniture de 990 cartes opérationnelles et thématiques imprimées et de 60 cartes électroniques en ligne

Mise en place et maintenance d'une application de sécurité permettant de détecter et d'analyser les incidents et les menaces qui pourraient peser sur l'AMISOM et l'UNSOA

Analyse détaillée du terrain sur 45 sites essentiels du centre-sud de la Somalie, y compris des ponts et des aérodromes, pour fournir notamment des informations concernant le climat, le terrain et le sol

85 Produits topographiques et géospatiaux sur Mogadiscio ont été mis au point.

2 387 Cartes opérationnelles et thématiques imprimées et 75 cartes électroniques en ligne ont été fournies. L'augmentation est due à l'expansion du théâtre des opérations de l'AMISON dans le centre-sud de la Somalie.

Oui Le système d'information à l'intention des personnes relais pour les questions de sécurité était pleinement opérationnel.

35 Sites essentiels ont fait l'objet d'une analyse de terrain détaillée, au lieu des 45 prévus, car les conditions de sécurité n'ont pas permis d'accéder à toutes les zones du centre-sud de la Somalie.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 381 véhicules appartenant à l'ONU, dont 276 véhicules légers de transport de passagers et à usage spécial, 8 ambulances, 39 véhicules blindés de transport de troupes, 61 véhicules blindés, 9 lots de matériel pour les services d'appui au sol, 67 engins du génie, 52 engins de manutention, 2 remorques, 361 pièces d'attelage, 1 autre véhicule, 4 articles d'atelier et articles divers, 765 véhicules appartenant à l'Union africaine, dans 5 ateliers répartis sur 3 sites

Fourniture de 7,4 millions de litres de carburant et lubrifiant destinés aux véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents sur 8 sites

Exploitation d'un service de navette quotidien, 5 jours par semaine, pour un effectif moyen de 4 245 membres du personnel des Nations Unies par mois, entre leur logement et les bureaux de l'UNSOA, et entre les bureaux de l'UNSOA et l'AMISOM, les partenaires des Nations Unies et les donateurs

632 Véhicules appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus, dont 247 véhicules légers de transport de passagers et à usage spécial, 55 véhicules blindés de transport de troupes, 11 véhicules blindés, 39 engins du génie, 44 engins de manutention, 13 remorques, 202 pièces d'attelage, 21 outils d'atelier et articles divers; ainsi que 765 véhicules appartenant à l'Union africaine, dans 5 ateliers répartis sur 3 sites.

10,7 millions Litres de carburant et lubrifiant destinés aux transports terrestres ont été stockés et fournis dans 5 sites à Mogadiscio. La consommation a dépassé les prévisions car, avec l'expansion du théâtre des opérations de l'AMISOM, les déplacements des équipements de transports terrestres se sont accrus.

Non Les services de navette quotidiens et de navette aéroport ont été interrompus par la direction de la mission, l'UNSOA étant considéré comme un lieu d'affectation famille autorisée. Les services de navette ne sont proposés qu'aux nouveaux fonctionnaires.

Transports aériens

Gestion des contrats d'affrètement conclus avec des entreprises tierces pour le transport aérien de passagers et de fret de l'UNSOA, de l'UNPOS et de l'AMISOM, notamment pour des vols intérieurs et régionaux de transport de passagers et de marchandises et vols spéciaux entre Nairobi, Mombasa, Entebbe, Bujumbura, Djibouti, Baidoa, Beledweyne, Kismayo, Mogadiscio, Hargeisa et Garowe

Gestion et entretien de 12 appareils militaires sur 4 sites; exploitation et entretien de 3 hélicoptères affrétés par l'ONU sur 4 sites

Fourniture de 4,4 millions de litres de carburant et lubrifiant destinés à 15 hélicoptères

Mise en place et gestion de systèmes et de procédures de sécurité aérienne destinés à assurer la sécurité et l'intégrité des opérations aériennes menées en Somalie par l'UNSOA

Assistance, coordination et entretien des moyens de lutte contre l'incendie destinés à appuyer les opérations menées par l'AMISOM à l'aéroport international de Mogadiscio

Oui L'UNSOA a assuré la gestion des contrats d'affrètement conclus avec des entreprises tierces pour le transport aérien de passagers et de fret et l'administration de 281 vols réguliers et de 71 évacuations sanitaires. En outre, l'UNSOA a organisé les opérations de relève et de déploiement et certains voyages pour le renforcement des capacités de l'AMISOM.

4 Hélicoptères et

2 Avions ont été entretenus par l'UNSOA. Pour ce qui est des 15 hélicoptères prévus (12 appareils militaires et 3 appareils affrétés par l'ONU), les 12 hélicoptères militaires n'ont pas été déployés à cause a) de l'accident de 3 MI-24 qui se sont écrasés au Kenya sur le trajet vers la Somalie, et b) des négociations concernant la lettre d'attribution avec un pays fournisseur de contingents, qui étaient toujours en cours à la fin de l'exercice considéré. À la place, quatre hélicoptères commerciaux (2 MI-8 MTV et 2 BK-117) ont été déployés à l'appui des activités de l'UNSOA. Par ailleurs, deux avions (DHC-8 et ATR-72) ont été déployés pour les déplacements vers la Somalie et dans le pays.

1,2 million

Litres de carburant et lubrifiant ont été fournis pendant la période considérée. La consommation réelle a été moins importante que prévu à cause du nombre plus réduit d'appareils exploités pendant l'exercice.

Oui Mis en place depuis octobre 2011, le programme de sécurité aérienne a été régulièrement mis à jour pour tenir compte des exigences de la sécurité aérienne concernant les appareils affrétés et les déplacements des fonctionnaires, du personnel de l'AMISOM et des prestataires de service. Afin d'harmoniser les procédures de sécurité aérienne de l'ONU et de l'AMISOM, un colloque a eu lieu en novembre 2012. Un mode opératoire standard a été élaboré et un spécialiste de la sécurité aérienne a été recruté.

Oui Des inspections journalières des camions de pompiers ont été réalisées à l'aéroport international de Mogadiscio. Les camions sont entretenus par un prestataire externe, l'UNSOA fournissant les pièces détachées nécessaires.

Transports maritimes et fluviaux

Entretien de 5 patrouilleurs pour assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio

5 Patrouilleurs ont été entretenus.

Transport de marchandises de l'UNSOA et de l'AMISOM par mer entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo assuré par des prestataires externes

Oui L'UNSOA a assuré le transport de 3 635 conteneurs par mer et 2 121 kilogrammes de cargaison hétérogène entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo à bord de 23 navires opérés par des prestataires externes. La valeur totale du chargement a été estimée à 349,3 millions de dollars.

Fourniture de 0,9 million de litres de carburant et lubrifiant pour 11 patrouilleurs

65 961 Litres de carburant et lubrifiant ont été fournis pendant l'exercice considéré pour une flotte totale de 10 navires. La consommation réelle a été plus faible que prévu dans la mesure où seulement trois navires étaient opérationnels. Deux navires avaient besoin de nouveaux moteurs et les cinq navires qui devaient être opérés par les Forces de défense kényanes n'ont pas été exploités car la lettre d'attribution correspondante n'a pas été établie.

Communications

Gestion et entretien d'un réseau de communication par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, l'UNSOA et le quartier général de l'AMISOM, à Nairobi, et la Base d'appui de l'UNSOA à Mombasa

Oui Les réseaux de communication par satellite étaient fonctionnels dans chacun des principaux sites, soit par liaison directe soit via la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ou la Base d'appui à Mombasa.

Le réseau a fourni les éléments suivants : services de téléphonie par Internet, télécopie cryptographique, courrier électronique, Internet, transmission de données et services de vidéoconférence entre Mogadiscio et l'UNSOA, ainsi qu'avec le réseau de l'ONU en général, y compris la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et le Siège de l'ONU

Gestion et entretien de services de téléphonie entre les 20 bataillons de l'AMISOM et ses principales bases de soutien, y compris l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'Université, l'Académie et les sites K-4 à Mogadiscio et dans le centre-sud de la Somalie

Oui Gestion de services de téléphonie aux principales bases de soutien, postes de commandement de secteur (Baidoa, Kismayo et Beledweyne) et bataillons de l'AMISOM.

Gestion et entretien de 13 microterminaux VSAT, 3 systèmes de téléphone par Internet, 53 liaisons hertziennes, 10 modules préfabriqués de traitement de données en conteneur et 11 systèmes mobiles de télécommunication déployables

Gestion et entretien de : 8 microterminaux VSAT, 3 systèmes de téléphone par Internet, 21 liaisons hertziennes, 5 modules préfabriqués de traitement de données en conteneur et 6 systèmes mobiles de télécommunication déployables

Gestion et entretien de 35 répéteurs et émetteurs UHF et de 12 répéteurs et émetteurs HF, 310 radios mobiles sécurisées, 3 370 radios portatives sécurisées, 240 radios portatives UHF sécurisées, 105 radios mobiles UHF sécurisées et 45 radios de base UHF sécurisées Gestion des supports d'information Coordination et gestion d'une unité d'appui en matière d'information et de radiodiffusion au service de l'AMISOM, à Nairobi, et entretien d'une autre sur le site de l'AMISOM à l'aéroport de Mogadiscio Gestion et administration de campagnes d'information de l'AMISOM et de l'UNPOS grâce à 2 contrats de mise en œuvre des services d'appui aux communications et aux informations stratégiques Informatique Appui au fonctionnement de 72 serveurs, 395 ordinateurs, 236 ordinateurs portables, 67 imprimantes et 29 réseaux locaux ou longue distance pour 720 utilisateurs sur 3 sites, et services de maintenance	Les microterminaux VSAT n'ont pas tous été installés en raison de retards d'envoi et du fait que la livraison a dû être remise à niveau avant d'être installée. Les liaisons hertziennes prévues n'ont pas toutes été installées parce qu'un système de fibre optique a été mis en place plus tôt que prévu à l'aéroport international de Mogadiscio tandis que l'installation des bureaux de Kismayo, Baidoa et Beledweyne a été plus lente que prévu. Les liaisons manquantes devraient être installées avant la fin du premier trimestre de 2014. Les modules préfabriqués de traitement de données ont été livrés avec retard par le fournisseur. Les derniers, en cours de configuration, devraient être installés au dernier trimestre de 2013. Non Gestion et entretien de 20 répéteurs et émetteurs HF; 266 radios mobiles sécurisées, 2 355 radios portatives sécurisées et 27 radios de base. La différence s'explique par les délais de mise en place de l'infrastructure de radio mobile dans les secteurs. Oui Deux centres de radiodiffusion émettant en continu ont été mis en place, un à Nairobi et l'autre à Mogadiscio. L'UNSOA a assuré la coordination et la gestion d'une unité d'appui en matière d'information et de radiodiffusion au service de l'AMISOM, à Nairobi, et l'entretien de 3 centres situés à Mogadiscio, Kismayo et Baidoa. 1 Contrat en cours a été prolongé jusqu'à mai 2014 et un avenant y a été ajouté en vue de limiter les activités basées à Nairobi et de prévoir un déploiement dans trois postes de commandement de secteur (Kismayo, Baidoa et Beledweyne). Un appui et des services de maintenance ont été assurés pour 27 serveurs, 252 ordinateurs, 414 ordinateurs portables, 52 imprimantes, 31 réseaux locaux et longue distance sur 6 sites, à savoir Nairobi, Mombasa, Mogadiscio, Kismayo, Baidoa et Beledweyne. Le nombre de serveurs a été réduit conformément à la politique de l'ONU.
--	---

Établissement à Mogadiscio d'une infrastructure informatique afin de permettre à l'UNSOA de soutenir à distance l'AMISOM sur le théâtre d'opérations

Oui Le complexe a été construit et le centre informatique auxiliaire est en chantier.

Maintenance d'une base de données relative à la lutte antimines visant à garantir que la totalité des restes explosifs de guerre, des accidents et des décès dus aux mines sont consignés

Oui La base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été mise à jour, toutes les informations existantes relatives aux mines et aux restes explosifs de guerre et aux engins explosifs improvisés y ayant été consignées.

Santé

Services d'appui et d'entretien pour 17 unités médicales de niveau I et 4 hôpitaux de niveau II/I+ appartenant à l'AMISOM, et 1 hôpital de niveau II/I+ de l'ONU, à Mogadiscio

Oui Des médicaments, des consommables, du sang, des vaccins, des incinérateurs, du matériel chirurgical, des trousseaux d'intervention médicale, des brancards, des salles de soins d'urgence et du matériel de soins dentaires ont été livrés aux 17 unités médicales de niveau I et à 5 unités médicales de niveau II appartenant à l'AMISOM, et à 1 hôpital de niveau II et à 2 hôpitaux de niveau I+ de l'ONU.

La construction des infrastructures de 3 des 5 unités médicales de niveau II de l'AMISOM (à Kismayo, Baidoa et Beledweyne) a été menée à terme, et les fournitures et le matériel susmentionnés ont été livrés aux militaires et au personnel médical de ces sites.

Gestion d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, notamment vers des hôpitaux de niveaux III et IV situés à Nairobi, Pretoria et Johannesburg

Oui Le dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM a été administré et 208 patients ont été évacués par 71 vols pendant l'exercice considéré.

Exploitation et gestion de structures de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH destiné à l'ensemble du personnel de l'UNSOA, en coordination avec les services médicaux de l'Office des Nations Unies à Nairobi

Oui 26 membres du personnel de l'UNSOA ont reçu une formation sur le VIH. Des services de consultation et de dépistage volontaires ont été offerts, en collaboration avec l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toute la zone de la Mission

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toute la zone de la Mission. La coordination des dispositifs de sécurité avec le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU au Kenya et en Somalie et avec les autorités et les services de sécurité du pays hôte a été renforcée. Des services de gardiennage ont été assurés 24 heures sur 24 sur tous les sites de l'UNSOA.

Évaluation de la sécurité sur tous les sites de la Mission et notamment inspection de tous les logements du personnel civil

Organisation de 24 réunions d'information sur les problèmes de sécurité et les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel de la Mission et organisation d'une formation en matière de sécurité et de sécurité incendie et d'exercices d'incendie à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la Mission

Formation

Organisation de stages, avant chaque relève, destinés à former en moyenne 680 militaires de l'AMISOM au maniement du matériel de l'AMISOM dans leur pays d'origine, avant leur déploiement

Organisation de stages de formation et de remise à niveau concernant les services de cuisine, la restauration, les rations, le carburant, les fournitures générales, le transport maritime, la gestion du matériel, les communications, l'informatique et la cellule de défense à Mogadiscio, pour 1 175 membres du personnel

Organisation de 10 stages de formation au renforcement des capacités pour 375 membres du personnel civil

Oui Des évaluations des risques de sécurité pour les sites, les manifestations et le personnel de l'UNSOA ont été effectuées tout au long de l'année conformément au modèle de gestion des risques de sécurité. Des inspections et des évaluations des conditions de sécurité ont été menées dans 99 logements à Nairobi, 10 à Mombasa et 1 à Garowe. Six inspections ont été menées sur les sites de l'UNSOA.

Oui 112 réunions d'information sur les conditions de sécurité ont été organisées à Mogadiscio pour tous les nouveaux membres du personnel de la Mission et tous les visiteurs, pendant l'exercice considéré. En raison de l'évolution de la sécurité sur le terrain, le nombre de réunions d'information organisées a dépassé les prévisions afin d'atténuer les risques et de renforcer la sensibilisation aux problèmes de sécurité. En outre, l'UNSOA a continué de dispenser, entre autres activités de formation, une formation en matière de sécurité à Nairobi et d'organiser des séances de formation à la sécurité incendie et des exercices d'incendie sur tous les sites.

957 Militaires de l'AMISOM ont suivi des stages de formation avant leur déploiement (28 sessions)

1 276 Membres du personnel ont suivi des stages de renforcement des capacités et de remise à niveau, notamment dans les domaines suivants : aviation, communications, informatique, logistique des Nations Unies, sécurité et sûreté en mission, protection embarquée, services médicaux, rations, restauration, cuisine de campagne, opérations en bateau, fonctionnement des réchauds au diesel, hygiène de base, sécurité alimentaire, matériel de manutention, maintenance et remise en état.

74 Stages de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de 244 membres du personnel civil en moyenne. Ils ont notamment porté sur les domaines suivants : langues, gestion de projets, informatique, achats, systèmes d'information géographique, aviation et sécurité.

Organisation de stages de formation de niveau II à la neutralisation des engins explosifs, de stages de formation de base concernant les engins explosifs improvisés et de stages de formation avancée à la neutralisation des engins explosifs, y compris les engins improvisés, et à la détection de dispositifs explosifs; accréditation de 12 équipes de l'AMISOM dans les 4 secteurs

12 Équipes de l'AMISOM ont suivi des stages de formation dans les 4 secteurs. 92 membres du personnel de l'AMISOM ont suivi la formation à la neutralisation des engins explosifs de niveau II et la formation de base concernant les engins explosifs improvisés; 120 personnes ont suivi des stages de formation avancée à la neutralisation des engins explosifs, à la neutralisation d'engins explosifs improvisés et à la détection de dispositifs explosifs.

Service de la lutte antimines

Évaluation de la pollution par les mines dans chaque secteur

1 Évaluation de la pollution par les mines a été effectuée dans chaque secteur. Les zones dangereuses ont été recensées et déminées comme suit :

	<i>Zones recensées</i>	<i>Zones déminées</i>
Secteur 1 :	837	715
Secteur 2 :	19	17
Secteur 3 :	769	660
Secteur 4 :	199	171

Interventions d'urgence en vue de neutraliser des engins explosifs et des engins explosifs improvisés dans les 4 secteurs

Oui Des interventions d'urgence ont eu lieu dans tous les secteurs : des engins non explosés et des stocks d'armes ont été éliminés, et il a été procédé à la détection d'explosifs sur des routes, des voies et dans des tranchées, qui ont ensuite été remblayées pour faciliter la liberté de circulation. En conséquence, 81 engins explosifs improvisés et 5 192 engins non explosés ont été éliminés.

Réalisation escomptée 1.2 : Apporter un appui administratif efficace à l'UNPOS

Indicateurs de succès prévus

1.2.1 L'UNPOS reçoit l'appui administratif nécessaire pour mener à bien son mandat.

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. L'UNPOS a reçu un appui administratif complet de la part de l'UNSOA, à Nairobi et en Somalie.

Produits prévus

Administration d'un effectif moyen de 99 civils, dont 60 recrutés sur le plan international et 39 sur le plan national

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

84 Nombre moyen d'agents administrés (52 recrutés sur le plan international et 32 sur le plan national). L'UNSOA a fourni à l'UNPOS toute une gamme de services de gestion des ressources humaines, allant du recrutement de candidats à l'administration des avantages et prestations. Les chiffres effectifs sont inférieurs aux prévisions en raison du taux de vacance de

		postes, de la diminution des effectifs et de la liquidation de l'UNPOS.
Établissement d'états financiers mensuels	Oui	Les états financiers mensuels de l'UNPOS, dont un relatif à l'exercice biennal 2011-2012 clos le 31 décembre 2012, ont été établis et présentés dans les délais.
Traitement mensuel d'au moins 50 demandes de remboursement de frais de voyage et de 30 paiements aux fournisseurs, dans le cadre de l'appui financier fourni à l'UNPOS	5 565	Opérations concernant le personnel et 1 278 opérations concernant les fournisseurs ont été traitées dans le cadre de l'appui financier fourni à l'UNPOS et de la coordination avec les bureaux régionaux de l'UNPOS.
Fourniture de services d'appui pour permettre à l'UNPOS de se procurer des biens et services, grâce à la gestion des marchés, et mise en application des plans d'achats trimestriels de l'UNPOS	Oui	Des services d'appui ont été fournis : l'UNSOA a passé 79 contrats pour fournir des services à l'UNPOS.
Élaboration du budget de l'UNPOS pour 2013 et suivi de l'exécution de celui de 2012	Oui	L'élaboration du budget de l'UNPOS pour 2013 a été achevée conformément aux directives et aux instructions stratégiques. L'exécution et le suivi des budgets de l'UNPOS pour 2012 et 2013 ont été effectués de façon régulière.
Gestion et suivi du fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS pour les Institutions de sécurité transitoires somaliennes et de celui consacré à la consolidation de la paix en Somalie	Oui	Les fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS consacrés aux Institutions transitoires somaliennes de sécurité (6 projets) et à la consolidation de la paix en Somalie (8 projets) ont été gérés conformément aux exigences des donateurs et aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU; les contributions versées à l'un et à l'autre ont atteint 0,6 million et 0,9 million de dollars. Un rapport annuel a été établi pour chacun des fonds d'affectation spéciale.
Coordination de l'appui fourni par l'ONU au fonds d'affectation spéciale de l'UNPOS pour les Institutions de sécurité transitoires somaliennes et à celui consacré à la consolidation de la paix en Somalie, dans le cadre de réunions trimestrielles avec les partenaires et les donateurs bilatéraux	Oui	Des réunions ont été tenues avec des représentants de la Banque africaine de développement, l'Australie, le Danemark, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Suède, à l'appui du fonds d'affectation spéciale pour les Institutions transitoires somaliennes de sécurité et de celui pour la consolidation de la paix en Somalie.

Centre de service régional d'Entebbe (Ouganda)

35. Pendant l'exercice considéré, le Centre de services régional a continué de fournir des services logistiques et administratifs efficaces aux missions qu'il dessert, pour le contrôle de l'arrivée et du départ du personnel, le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études et plusieurs fonctions relatives à la gestion financière

et aux ressources humaines, mais aussi grâce aux activités du Centre régional de formation et de conférences et du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisation escomptée 2.1 : Concept du Centre de services régional d'Entebbe pleinement opérationnel, conformément à la stratégie globale d'appui aux missions

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Réalisation des quatre premières parties de la phase de transition : évaluation, absorption, rationalisation et intégration des fonctions des missions clientes dont le Comité directeur a approuvé le transfert

Objectif atteint partiellement. Les quatre premières parties de la phase de transition sont terminées pour : le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études, le Centre régional de formation et de conférences, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, la gestion des ressources humaines et la gestion financière. L'intégration des fonctions d'administration des arrivées et des départs est encore incomplète, puisque les membres du personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour le stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) affectés dans la partie occidentale de la République démocratique du Congo passent, à l'arrivée, par Kinshasa et non par Entebbe.

2.1.2 Mise en route de la restructuration des fonctions de gestion des finances et des ressources humaines pour le Centre de services régional d'Entebbe

Objectif atteint. La restructuration des fonctions de gestion des finances et des ressources humaines a commencé pour ce qui est des primes d'affectation et du traitement des frais de voyage remboursables.

2.1.3 Mise au point définitive du concept et du modèle de prestation de services du Centre

Objectif atteint. Le concept et le modèle de prestation de services du Centre ont été arrêtés définitivement et présentés dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies » ([A/67/23](#)).

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Transfert au Centre de services régional d'Entebbe des fonctions et des postes des missions clientes approuvés par le Comité directeur

Oui 247 postes ont été transférés des missions clientes au Centre de services régional d'Entebbe; les fonctions ont été transférées ainsi que les pouvoirs délégués correspondants.

Normalisation des procédures pour les ressources humaines et les finances

Oui Les procédures de traitement des primes d'affectation et des frais de voyage remboursables ont été normalisées.

Achèvement de la phase d'évaluation concernant les achats et les fonctions logistiques d'appui pour les missions clientes

Oui Une étude a été menée à bien et les propositions qui en ont résulté ont été approuvées par le Comité directeur du Centre.

Réalisation escomptée 2.2 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.2.1 Réduction du temps nécessaire à l'administration des arrivées (2010/11 : 12 jours; 2011/12 : 2 jours dans plus de 85 % des cas; 2012/13 : 2 jours dans plus de 98 % des cas)	Objectif atteint partiellement. Pour 89,3 % des 1 363 arrivées, les formalités ont été effectuées en deux jours. Ce résultat est essentiellement dû au temps consacré aux activités de formation obligatoires (sécurité de base en mission, sécurité en mission – niveau avancé, intégrité et prévention des abus de pouvoirs et du harcèlement sexuel.
2.2.2 Réduction du temps nécessaire à l'administration des départs des fonctionnaires recrutés sur le plan international (2010/11 : 12 jours; 2011/12 : 1 jour dans plus de 95 % des cas; 2012/13 : 1 jour dans plus de 98 % des cas)	Objectif atteint. Dans 99,3 % des cas, les formalités ont été effectuées en une journée.
2.2.3 Maintien du niveau des services fournis pour l'administration des départs des agents en tenue (2010/11 : 12 jours; 2011/12 : 3 jours dans plus de 98 % des cas; 2012/13 : 3 jours dans plus de 98 % des cas)	Objectif atteint. Dans 98 % des cas, les formalités ont été effectuées en 3 jours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Administration de l'arrivée et du départ de 3 000 membres du personnel, dont des agents en tenue et des Volontaires des Nations Unies	3 465	Les formalités relatives à 1 530 arrivées ont été effectuées (94 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 649 militaires, 512 policiers, 246 Volontaires des Nations Unies et 29 fonctionnaires recrutés sur le plan national). Les formalités relatives à 1 935 départs ont été effectuées (185 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 165 militaires, 275 policiers, 226 Volontaires des Nations Unies et 84 fonctionnaires recrutés sur le plan national.

Réalisation escomptée 2.3 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.3.1 Maintien du volume des services fournis, grâce à la rapidité du traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2010/11 : 5 mois; 2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines)	Objectif non atteint. 46 % des 3 336 demandes ont été traitées en moins de 7 semaines. Le traitement a été retardé parce que les fonctionnaires n'ont pas envoyé les documents requis dans les délais.

2.3.2 Maintien du volume des services fournis, grâce à la rapidité du traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période creuse (novembre à juin) (2010/11 : 5 mois; 2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines)

Objectif non atteint. 70,3 % des 2 326 demandes ont été traitées en moins de 4 semaines. Le traitement a été retardé parce que les fonctionnaires n'ont pas envoyé les documents requis dans les délais.

2.3.3 Réduction du nombre moyen de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la mission (2010/11 : 40 %; 2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %)

Objectif atteint. 4 % des demandes ont été renvoyées à la mission.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>		<i>Observations</i>
Traitement de 6 000 demandes d'indemnité pour frais d'études	5 662		Demandes ont été traitées, dont 267 pour l'UNSOA.

Réalisation escomptée 2.4 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.4.1 Maintien du volume des services fournis au titre des activités proposées au Centre régional de formation et de conférences (2010/11 : 2 000 membres du personnel; 2011/12 : 3 000; 2012/13 : 3 000)	Objectif atteint. 6 391 personnes ont participé aux activités du Centre régional de formation et de conférences.
2.4.2 Maintien du temps de réponse aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2010/11 : 98 % des réponses fournies dans les 24 heures; 2011/12 : 98 % dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % dans les 24 heures)	Objectif non atteint. 47 % des demandes de formation reçues ont fait l'objet d'une réponse dans les 24 heures. Ce résultat est imputable aux difficultés posées par la suite logicielle pour l'appui aux missions (Field Support Suite).
2.4.3 Augmentation du niveau de satisfaction des participants aux formations (2010/11 : 97,7 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2011/12 : 98,8 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2012/13 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits)	Objectif non atteint. 28 % des participants se déclarent satisfaits. Le Centre de services régional a organisé une première enquête de satisfaction dans le but d'établir un niveau de référence et de pouvoir apporter des améliorations. 8 % du personnel civil des trois plus grandes missions clientes [MONUSCO, Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)] y ont participé. Une nouvelle enquête sera menée en décembre 2013.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 150 stages de formation et conférences, pour 3 000 membres du personnel des missions régionales	6 391	Membres du personnel ont participé, dont 69 de l'UNSOA
	302	Activités de formation ou conférences, dont 5 à l'intention de l'UNSOA

Réalisation escomptée 2.5 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour faciliter les mouvements des contingents au niveau régional

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.5.1 Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2010/11 : sans objet; 2011/12 : 100; 2012/13 : 330)	Objectif atteint. Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a coordonné ou organisé 839 vols. L'objectif a été dépassé pour les raisons suivantes : le Comité directeur a décidé que le Centre de contrôle organiserait tous les vols effectués en Afrique pour la relève des contingents des missions clientes; l'UNSOA a décidé de confier au Centre tous ses vols de transport de contingents; et une option contractuelle relative à l'exploitation par le Centre d'un appareil B-737-400 supplémentaire a été exercée.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 330 vols pour le transport de contingents, effectués au moyen d'appareils affrétés pour de longues durées	839	Vols ont été effectués pour le transport de contingents, dont 342 pour l'UNSOA.

Réalisation escomptée 2.6 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel en matière de services financiers

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.6.1 Réduction du temps nécessaire au traitement des factures et des demandes de règlement diverses (2010/11 : sans objet; 2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % des factures ou demandes traitées dans les 28 jours civils)	Objectif atteint partiellement. 86,8 % des factures ont été payées dans un délai de 28 jours. L'objectif n'a été que partiellement atteint parce que les missions clientes n'ont pas fourni tous les documents dans les délais. 89 % des demandes de règlement ont été traitées dans un délai de 28 jours. L'objectif n'a été que partiellement atteint parce que la Section des finances était en cours d'intégration structurelle pendant le premier trimestre de la période considérée. Après cela, ses résultats ont constamment dépassé l'objectif : 99,8 % des demandes de règlement ont été traitées dans un délai de 28 jours.

2.6.2 Réduction du temps nécessaire au traitement des virements électroniques (2010/11 : sans objet; 2011/12 : sans objet; 2012/13 : 97 % des virements traités dans les 3 jours ouvrables)

Objectif atteint. 98 % des virements électroniques ont été traités dans un délai de trois jours.

2.6.3 Réduction du temps nécessaire au versement des salaires et indemnités mensuels (2010/11 : sans objet; 2011/12 : sans objet; 2012/13 : 95 % des versements effectués dans les 5 jours ouvrables)

Objectif atteint. 99,8 % des paiements ont été effectués dans un délai de cinq jours.

2.6.4 Augmentation du taux de satisfaction des clients des services financiers (2010/11 : sans objet; 2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 % de clients satisfaits)

Objectif non atteint. Les taux de satisfaction sont les suivants : 13 % pour les demandes de règlement, 21 % pour les services relatifs à la paie et 16 % pour les règlements des fournisseurs.

Le Centre de services régional a organisé une première enquête de satisfaction dans le but d'établir un niveau de référence et de pouvoir apporter des améliorations. 8 % du personnel civil des trois plus grandes missions clientes (MONUSCO, MINUAD et MINUSS) y ont participé. Une nouvelle enquête sera menée en décembre 2013.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Adoption de procédures, de pratiques et de systèmes visant à améliorer les services financiers	Oui	La procédure de traitement des primes d'affectation et des frais de voyage remboursables a été restructurée. Le module électronique F10, qui a été mis en service, permet d'assurer le suivi des demandes. Les rôles et les responsabilités respectifs des missions clientes et du Centre de services régional d'Entebbe ont été fixés.
Traitement de 220 000 opérations de paiement	243 438	Opérations de paiement ont été traitées.

Réalisation escomptée 2.7 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel dans le domaine des ressources humaines

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
2.7.1 Réduction du temps nécessaire pour pourvoir les postes vacants à partir des listes de réserve du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2010/11 : sans objet; 2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % des postes vacants pourvus dans les 90 jours civils)	Objectif atteint partiellement. 61 % des postes vacants ont été pourvus dans un délai de 90 jours. L'objectif n'a été que partiellement atteint parce que plusieurs volets du processus de recrutement s'effectuent en dehors du Centre de services régional (notamment le contrôle des antécédents déontologiques et disciplinaires, la vérification des références, la visite médicale, et la délivrance du laissez-passer de l'ONU). Le recrutement a été retransféré aux missions clientes en avril 2013 et le Centre ne s'occupe plus que de l'intégration des recrues.

2.7.2 Réduction du délai de réponse aux demandes du personnel concernant les prestations (2010/11 : sans objet; 2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % de réponses données dans les 5 jours ouvrables)

Objectif atteint partiellement. 39 % des demandes du personnel concernant les prestations ont fait l'objet d'une réponse dans un délai de cinq jours. L'objectif n'a été que partiellement atteint parce que la Section des ressources humaines était en cours d'intégration structurelle pendant le premier trimestre de la période considérée.

2.7.3 Augmentation du taux de satisfaction des clients dans le domaine des ressources humaines (2010/11 : sans objet; 2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 %)

Objectif atteint partiellement. Les taux de satisfaction sont les suivants : 15 % pour le recrutement et l'intégration des recrues, 40 % pour les voyages, 48 % pour les services au personnel et 36 % pour les indemnités pour frais d'études.

Le Centre de services régional a organisé une première enquête de satisfaction dans le but d'établir un niveau de référence et de pouvoir apporter des améliorations. 8 % du personnel civil des trois plus grandes missions clientes (MONUSCO, MINUAD et MINUSS) y ont participé. Une nouvelle enquête sera menée en décembre 2013.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre		Observations
Adoption de procédures, de pratiques et de systèmes visant à améliorer les services de gestion des ressources humaines	Oui	Les membres du personnel chargé de la gestion des ressources humaines ont été formé à l'utilisation du Système intégré de gestion pour toutes les fonctions correspondant aux pouvoirs délégués au Centre et ont obtenu le certificat; ils ont également participé au programme de certification en gestion des ressources humaines, conçu par le Département de l'appui aux missions et l'université Cornell.	
Administration des prestations, des indemnités et des états de présence pour 2 000 fonctionnaires recrutés sur le plan international	Oui	Les prestations ont été administrées pour 3 655 fonctionnaires.	

Réalisation escomptée 2.8 : Fourniture d'un appui administratif et logistique efficace et rationnel au Centre de services régional d'Entebbe et au Comité directeur

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
2.8.1 Gestion efficace et rationnelle des 211 membres du personnel	Objectif atteint. Un appui administratif a été fourni pour 247 fonctionnaires.
2.8.2 Construction de 4 bâtiments à usage de bureaux et d'un centre de formation	Objectif atteint partiellement. En raison du temps nécessaire à la passation des marchés, les travaux n'ont commencé qu'en octobre et novembre 2012; ils devraient s'achever en février 2014.
2.8.3 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour les réunions du Comité directeur	Objectif atteint. Un appui a été fourni pour cinq réunions du Comité directeur.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conception et construction de 4 bâtiments à usage de bureaux et d'un centre de conférences	Non	Les plans de deux bâtiments à usage de bureaux ont été achevés pendant la période considérée, mais ceux du centre de conférence ne l'ont été qu'en septembre 2013.
Organisation et accueil de 4 réunions du Comité directeur et mise en œuvre des décisions du Comité	5	Réunions du Comité directeur ont été organisées ou accueillies et 187 décisions ont été mises en œuvre.
Présentation au Comité directeur de 12 rapports mensuels sur les activités et les réalisations du Centre de services régional	9	Rapports ont été présentés, quatre rapports mensuels ayant été regroupés en un seul document.
Tenue de 8 ateliers de restructuration des procédures dans le domaine des finances et des ressources humaines	2	Ateliers ont été organisés. La restructuration des fonctions de gestion des ressources humaines et des finances s'achèvera pendant l'exercice 2013/14, lorsque la ligne de services du Centre aura été arrêtée.
Mise en service de 6 modules de la suite logicielle pour l'appui aux missions (Field Support Suite) et du progiciel iNeed	6	Modules ont été mis en service : administration des arrivées et des départs (Centre de services régional), eLeave (MONUSCO), ePT8 (sauf UNSOA), système de gestion des conférences et indemnité pour frais d'études. Le progiciel iNeed a été mis en service.
Conception et élaboration de 2 modèles de financement	Non	Le Centre de services régional a terminé l'intégration structurelle des fonctions de gestion des ressources humaines et des finances et poursuivi l'élaboration de son modèle de prestation de services. Il a dû, pour cela, tenir compte des fonctions dont il s'acquitterait une fois qu'il serait pleinement opérationnel et des avantages attendus de la mise en œuvre d'Umoja. Le modèle de financement à retenir sera donc déterminé pendant l'exercice en cours.
Examen des plans de continuité des opérations, de reprise après sinistre et d'évaluation des risques	Oui	Le rapport sur l'évaluation des risques du Centre a été achevé et le Comité directeur l'a approuvé. À partir des recommandations acceptées, un plan de continuité des opérations sera mis au point. Le centre informatique actuellement en construction facilitera la reprise après sinistre.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juin 2012 au 30 juin 2013)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	101 939,8	90 311,5	11 628,3	11,4
Police de l'Union africaine	273,0	224,9	48,1	17,6
Unités de police constituées de l'Union africaine	2 011,9	2 765,0	(753,1)	(37,4)
Total partiel	104 224,7	93 301,4	10 923,3	10,5
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	37 251,3	37 366,4	(115,1)	(0,3)
Personnel recruté sur le plan national	4 792,7	5 706,3	(913,6)	(19,1)
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Total partiel	42 044,0	43 072,7	(1 028,7)	(2,4)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	2 242,3	953,8	1 288,5	57,5
Voyages	2 006,3	2 665,2	(658,9)	(32,8)
Installations et infrastructures	74 020,5	82 822,9	(8 802,4)	(11,9)
Transports terrestres	34 775,7	44 563,3	(9 787,6)	(28,1)
Transports aériens	46 150,9	19 743,2	26 407,7	57,2
Transports maritimes ou fluviaux	1 851,9	585,4	1 266,5	68,4
Communications	31 223,5	31 444,3	(220,8)	(0,7)
Informatique	7 287,3	14 298,1	(7 010,8)	(96,2)
Santé	25 418,3	14 073,4	11 344,9	44,6
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	65 659,6	65 046,8	612,8	0,9
Projets à effet rapide	—	—	—	—
Total partiel	290 636,3	276 196,4	14 439,9	5,0
Total brut	436 905,0	412 570,5	24 334,5	5,6
Recettes provenant des contributions du personnel	3 350,8	3 771,5	(420,7)	(12,6)
Total net	433 554,2	408 799,0	24 755,2	5,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	436 905,0	412 570,5	24 334,5	5,6

B. Ressources financières du Centre régional de services d'Entebbe (Ouganda)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	—	—	—	—
Personnel recruté sur le plan national	—	—	—	—
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
Dépenses opérationnelles				
Consultants	14,5	19,9	(5,4)	(37,2)
Voyages	12,8	11,4	1,4	10,9
Installations et infrastructures	473,7	512,5	(38,8)	(8,2)
Transports terrestres	8,1	9,7	(1,6)	(19,8)
Transports aériens	—	—	—	—
Communications	—	20,7	(20,7)	—
Informatique	40,9	373,9	(333,0)	(814,2)
Santé	109,8	3,9	105,9	96,4
Matériel spécial	4,7	—	4,7	100,0
Fournitures, services et matériel divers	6,6	2,9	3,7	56,1
Total partiel	671,1	954,9	(283,8)	(42,3)
Total brut	671,1	954,9	(283,8)	(42,3)
Recettes provenant des contributions du personnel	—	—	—	—
Total net	671,1	954,9	(283,8)	(42,3)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	671,1	954,9	(283,8)	(42,3)

36. Le crédit ouvert au titre des installations et infrastructures a été dépassé car il a fallu financer des travaux au Centre de services régional, y compris à la base, dans deux bâtiments à usage de bureaux et au centre de données; le montant prévu pour l'informatique a été dépassé en raison de la reconfiguration des processus et du déploiement de solutions informatiques supplémentaires.

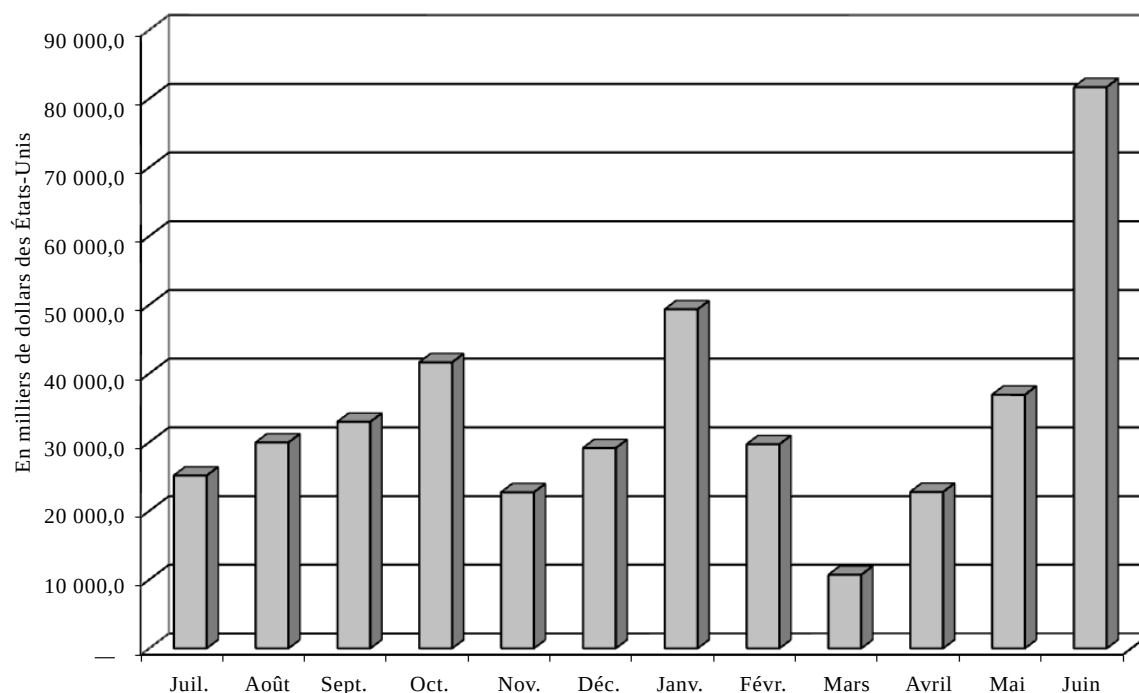
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Réaffectations		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	104 224,7	–	104 224,7
II. Personnel civil	42 044,0	708,2	42 752,2
III. Dépenses opérationnelles	290 636,3	(708,2)	289 928,1
Total	436 905,0	–	436 905,0
Pourcentage de réaffectations			0,16

37. La sous-utilisation des crédits affectés à la catégorie III s'explique principalement par le non-déploiement des 12 hélicoptères autorisés, qui a réduit les dépenses afférentes aux transports aériens, et par le fait que le nombre d'évacuations sanitaires et d'hospitalisations a été inférieur aux prévisions, ce qui a réduit les dépenses de santé. Des fonds ont dû être réaffectés à la catégorie II en raison de la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national, adoptée en novembre 2012 avec application rétroactive au 1^{er} juin 2012, et du fait que les agents des services généraux recrutés sur le plan national l'ont été à des classes plus élevées que celles qui étaient prévues au budget, ce qui a entraîné un dépassement de crédit au titre du personnel recruté sur le plan national.

D. Évolution des dépenses mensuelles (1^{er} juillet 2012-30 juin 2013)



38. Le pic observé en janvier 2013 s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes aux transports terrestres et aux services de lutte antimines ont été comptabilisées à ce moment-là. Le pic de juin tient à plusieurs facteurs, principalement la comptabilisation des dépenses afférentes aux rations, aux services de lutte antimines et aux transports terrestres; l'acquisition de préfabriqués destinés au personnel de l'AMISOM et de l'UNSOA en poste à Mogadiscio et dans les différents secteurs de la Somalie, ainsi que du matériel et des fournitures, tels que des miradors modulaires et des fournitures pour la défense des périmètres, dont les aéroports de Baidoa, Kismayo et Beledweyne avaient besoin d'urgence; et la comptabilisation des dépenses de l'exercice au titre de la location et de l'exploitation d'avions et d'hélicoptères.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	415,7
Recettes diverses ou accessoires	755,6
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	(13,0)
Annulations d'engagements d'exercices antérieurs	2 981,0
Total	4 139,3

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	—
Contingents	19 841,3
Unités de police constituées	1 380,4
Total partiel	21 221,7
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	—
Communications	—
Santé	—
Matériel spécial	—
Total partiel	—
Total	21 221,7

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	11 628,3	11,4 %

39. La sous-utilisation des crédits s'observe principalement aux rubriques suivantes : a) les rations (8,1 millions de dollars), l'écart étant dû au fait que le coût maximum par personne et par jour a été inférieur aux prévisions (5,93 dollars contre 7,58 dollars) et à ce qu'un entrepôt entièrement opérationnel devant être mis en place par une entreprise extérieure ne l'a pas été, ainsi qu'à des frais de réfrigération plus bas que prévu; b) les voyages (déploiement, relève et rapatriement) (6,7 millions de dollars), les déplacements régionaux ayant été assurés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et non au moyen d'avions affrétés par des entreprises privées et certains déplacements ayant été effectués par la route plutôt que par voie aérienne; et c) les remboursements relatifs au matériel appartenant aux contingents (3,9 millions de dollars). La sous-utilisation de ces crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement au titre du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents (7,1 millions de dollars).

	<i>Écart</i>	
Police de l'Union africaine	48,1	17,6 %

40. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le prix plus bas que prévu des billets d'avion, dont la plupart ont été établis à destination de Nairobi, les aéronefs affectés à l'UNSOA assurant ensuite la liaison avec Mogadiscio, alors que le montant inscrit au budget avait été calculé en fonction du prix des billets à destination de Mogadiscio. La sous-utilisation de ces crédits a été en partie contrebalancée par un taux moyen de vacance de postes inférieur aux prévisions (58,8 % contre 80 %).

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées de l'Union africaine	(753,1)	(37,4 %)

41. Le dépassement de crédit est principalement dû à des dépenses plus élevées que prévu au titre du matériel appartenant aux contingents (0,7 million de dollars), le coefficient de non-déploiement ayant été inférieur aux prévisions, ainsi qu'au titre du fret et du déploiement (0,6 million de dollars), le coût par mètre cube des transports maritimes ayant dépassé les prévisions. Ce dépassement a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement) (0,3 million de dollars), certaines factures n'ayant pas encore été réglées, et des rations (0,3 million de dollars), des dépenses relevant de cette catégorie ayant été imputées par erreur à la catégorie contingents.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(115,1)	(0,3%)

42. Le dépassement de crédit concerne essentiellement les traitements (2,3 millions de dollars), ce qui s'explique par le fait que l'effectif mensuel moyen de fonctionnaires recrutés sur le plan international a été supérieur aux prévisions (194 contre 178) et par le relèvement du barème des traitements au 1^{er} janvier 2013. Ce dépassement a en partie été compensé par une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses communes de personnel (1,9 million de dollars), dont le montant s'est établi à environ 88 % des traitements alors qu'un taux de 113 % avait été prévu, compte tenu des données se rapportant aux exercices précédents.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(913,6)	(19,1 %)

43. Le dépassement de crédit concerne essentiellement les traitements (1,0 million de dollars) et les contributions du personnel (0,5 million de dollars), qui ont dépassé les prévisions parce que le barème des traitements nets du personnel recruté sur le plan national a été modifié en novembre 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2012, et du fait que les agents des services généraux recrutés sur le plan national l'ont été à des classes plus élevées que prévu. Ce dépassement a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des avantages et prestations relevant des dépenses communes de personnel (0,5 million de dollars), qui s'explique par le déploiement tardif de membres du personnel recruté sur le plan national en Somalie.

	<i>Écart</i>	
Consultants	1 288,5	57,5 %

44. L'écart s'explique par le fait que le nombre de consultants engagés à des fins autres que la formation a été plus bas que prévu, de même que les honoraires mensuels qui leur ont été versés, car, en raison des retards intervenus dans la construction des quartiers généraux de secteur, l'UNSOA n'a pas fait appel aux consultants prévus pour l'appui aux opérations de secteur.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(658,9)	(32,8 %)

45. Le dépassement de crédit s'explique principalement par le fait que les voyages en Somalie visant à appuyer les opérations menées sur le terrain ont été plus fréquents et plus longs que prévu, du fait de l'élargissement de la zone d'opérations de la mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(8 802,4)	(11,9 %)

46. Le dépassement de crédit s'explique principalement par : a) l'acquisition de bâtiments préfabriqués, ainsi que de cuisines mobiles, de miradors modulaires et de

conteneurs, pour appuyer le personnel de l'AMISOM et de l'UNSOA durant la phase de déploiement rapide à Mogadiscio et dans les secteurs où il était difficile de construire en dur (12,6 millions de dollars); b) l'acquisition de barrières de défense de périmètre nécessaires aux opérations de l'AMISOM en Somalie (5,2 millions de dollars); et c) la consommation plus élevée que prévu de carburant, due à l'accroissement du nombre de campements et postes avancés (3,6 millions de dollars). Ce dépassement a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits ouverts au titre : a) des services de construction (7,8 millions de dollars), dont le coût a été inférieur aux prévisions du fait des difficultés rencontrées dans la passation des marchés et des problèmes de sécurité persistants, qui ont fait obstacle au déroulement des opérations prévues dans diverses régions de la Somalie où l'AMISOM est déployée (par exemple, la construction des pôles de secteur de Kismayo et Beledweyne n'a pas commencé du fait des affrontements, et, à Baidoa, les travaux ont été freinés par des problèmes d'approvisionnement liés à la découverture d'explosifs sur les routes à emprunter); et b) des services d'entretien (2,4 millions de dollars), un contrat à court terme de portée restreinte ayant été signé pour les camps de Mogadiscio, à la place d'un contrat à long terme, difficile à établir.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(9 787,6)	(28,1 %)

47. Le dépassement de crédit est en grande partie dû : a) du fait que les dépenses relatives aux carburants et lubrifiants ont dépassé les prévisions, la consommation et la réserve de carburants ayant été supérieures aux prévisions car les déplacements ont été plus nombreux que prévu dans les zones libérées (6,5 millions de dollars); et b) à l'acquisition de véhicules pour les nouveaux secteurs (4,1 millions de dollars). Ce dépassement a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des réparations et de l'entretien, les contrats prévus pour les trois nouveaux secteurs (Beledweyne, Baidoa and Kismayo) n'ayant pas encore été signés (1,8 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	26 407,7	57,2 %

48. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour la location et l'exploitation d'hélicoptères (29,2 millions de dollars) et les carburants et lubrifiants (3,9 millions de dollars), la sous-utilisation de ces ressources ayant été en partie contrebalancée par un dépassement des crédits ouverts au titre de la location et de l'exploitation d'avions (7,1 millions de dollars). La mission devait disposer de 15 hélicoptères (12 appareils militaires et 3 appareils affrétés par les Nations Unies). L'UNSOA a utilisé 4 hélicoptères et 2 avions. En ce qui concerne les 15 hélicoptères prévus, les hélicoptères militaires n'ont pas été déployés pour les raisons suivantes : a) 3 MI-24 qui se dirigeaient vers la Somalie se sont écrasés au Kenya; et b) les négociations avec un pays fournisseur de contingents sur la lettre d'attribution étaient toujours en cours à la fin de l'exercice budgétaire. Quatre hélicoptères commerciaux (2 MI-8MTV et 2 BK-117) ont en revanche été déployés pour appuyer les activités de l'UNSOA et deux avions (1 DHC-8 et 1 ATR-72) ont été déployés pour faciliter les déplacements à destination de la Somalie et dans le pays.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes et fluviaux	1 266,5	68,4 %

49. La sous-utilisation des crédits concerne principalement les carburants et lubrifiants, pour lesquels aucun remboursement n'a été effectué, la lettre d'attribution portant sur l'exploitation des navires n'ayant pas encore été établie.

	<i>Écart</i>	
Communications	(220,8)	(0,7 %)

50. Le dépassement de crédit s'explique principalement par l'acquisition de matériel de télécommunication visant à doter les bataillons déployés dans les secteurs de l'infrastructure informatique et télématique (4,3 millions de dollars). Il a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits ouverts au titre : a) des services d'information, l'apport d'un appui stratégique à l'AMISOM en matière de communications ayant débuté en mai 2012 et les dépenses afférentes ayant donc été comptabilisées lors de l'exercice précédent (2,7 millions de dollars); b) des services d'appui aux communications, les prestataires extérieurs ayant été moins nombreux que prévu et le coût par personne plus faible (0,6 million de dollars); c) des communications par réseaux commerciaux, le Bureau ayant eu recours moins que prévu à des lignes louées pour l'accès à Internet et à des services de commutation MPLS (0,5 million de dollars); et d) de l'entretien du matériel, des visites d'entretien à Mombasa et Mogadiscio ayant été annulées car il n'y avait pas de pièces détachées disponibles (0,4 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Informatique	(7 010,8)	(96,2 %)

51. Le dépassement de crédit s'explique principalement par l'acquisition de matériel et le remplacement de certains articles, tels que des serveurs, des commutateurs de réseau et des routeurs, notamment pour la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja (6,2 millions de dollars) et de pièces détachées et de fournitures (1,8 million de dollars), dans les deux cas pour la mise en place du centre de continuité des opérations et de reprise après sinistre de niveau trois à Entebbe. Il a été en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre : a) des licences, des redevances et de la location de logiciels, certains de ces coûts ayant été pris en charge dans le cadre de l'acquisition de matériel (0,5 million de dollars); et b) de l'entretien et de la réparation de matériel, le système d'alimentation sans interruption et les imprimantes multifonctions n'ayant pas été entretenues car la signature des contrats a posé des problèmes (0,3 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Santé	11 344,9	44,6 %

52. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'il a été fourni moins de services médicaux que prévu, la diminution de l'intensité des combats s'étant traduite par un moindre nombre d'hospitalisations et d'évacuations sanitaires (12,9 millions de dollars). Elle a été en partie contrebalancée par le

dépassement des crédits ouverts au titre de l'acquisition de matériel visant à renforcer les équipes médicales avancées de l'AMISOM, appelées à intervenir dans de nouvelles régions de la Somalie (1,8 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Fourniture, services et matériels divers	612,8	0,9 %

53. La sous-utilisation des crédits est principalement imputable à des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services divers, certaines des activités de renforcement de capacités, telles que l'inspection et la vérification des biens, ayant été effectuées en interne et non dans le cadre de contrats avec des prestataires extérieurs, ainsi qu'à un retard dans la passation du marché relatif aux services de restauration de Mogadiscio (2,7 millions de dollars) et à des dépenses inférieures aux prévisions pour le fret et les coûts connexes, les déplacements de matériel appartenant à l'ONU ayant été moins nombreux que prévu (2,0 millions de dollars). La sous-utilisation de ces crédits a en partie été contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des services de détection et de neutralisation des mines, occasionnées par l'achat de bras manipulateurs et d'ambulances aux fins des patrouilles routières, du réapprovisionnement et du soutien logistique (2,7 millions de dollars); l'acquisition de matériel tel que des matelas de camping et sacs de couchage (1,0 million de dollars); et des pertes de change dues à la différence entre les taux standard de l'ONU et les taux obtenus auprès des banques (0,6 million de dollars).

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

54. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement du soutien logistique de l'AMISOM et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies portent sur les points suivants :

a) Affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, soit 24 334 500 dollars;

b) Affectation des autres recettes ou ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2013, soit 4 139 300 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs (415 700 dollars), aux recettes diverses ou accessoires (755 600 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (2 981 000 dollars), minorés des ajustements sur exercices antérieurs (13 000 dollars).